



Description de l'offre – Produit Cisco Hypershield

La présente Description de l'offre fait partie des [Conditions générales](#) ou de toute autre condition similaire existant entre Vous et Cisco (p. ex., Contrat de licence d'utilisateur final) (le « **Contrat** »). Les termes commençant par une majuscule, sauf s'ils sont définis dans le présent document, ont la signification qui leur est donnée dans le Contrat. Les références au Contrat de licence de l'utilisateur final supplémentaire ou au CLUFS font référence à la Description de l'offre.

1. Résumé

Cisco Hypershield (le « **Produit** ») est une Offre d'abonnement à un produit de sécurité hybride natif de l'intelligence artificielle qui intègre une sécurité hyperdistribuée dans différents serveurs, applications et infrastructures en nuage. Le produit permet aux clients de rationaliser l'automatisation des politiques de sécurité et de la mise à jour de l'infrastructure en tirant parti du filtrage de paquets Berkely étendu (eBPF) pour assurer une visibilité complète et des mises à jour plus sécurisées grâce à une architecture à double plan de données. Le Produit permet aux clients d'appliquer des mesures de sécurité dans leurs environnements avec segmentation autonome et protection contre les exploits distribués et ainsi se protéger contre les vulnérabilités et les expositions courantes.

2. Services d'assistance et autres services

2.1 Produit prérequis. Le Produit nécessite que Vous ayez déjà une licence pour Cisco Defense Orchestrator¹ en raison de sa fonctionnalité de gestion en nuage unifiée. Pour en savoir plus sur Cisco Defense Orchestrator, consultez la [Description de l'offre de Cisco Defense Orchestrator](#).

2.2 Assistance. Votre achat du Produit comprend un accès au service d'assistance technique en ligne et par courriel offert en tout temps, comme cela est décrit ci-dessous. Les demandes d'assistance peuvent être ouvertes (1) en ligne par l'intermédiaire du portail Hypershield à l'adresse <https://support.hypershield.cloud> ou (2) par courriel à l'adresse hypershieldsupport@external.cisco.com. Un numéro SEV doit être indiqué dans la ligne d'objet de tous les courriels associés à des demandes d'assistance (voir le tableau 1 ci-dessous). Si aucun numéro SEV ne figure dans la ligne d'objet de votre demande d'assistance, votre demande sera automatiquement désignée comme SEV-4. Il se peut que l'équipe d'assistance puisse réaffecter un numéro SEV à votre demande. Pour les escalades, envoyez un courriel à l'adresse hypershieldsupportescalation@cisco.com.

Tableau 1. Niveaux de gravité pour Cisco Hypershield

Numéro SEV	Description des niveaux de gravité	Temps de réponse
SEV-1	Incidence critique sur les activités commerciales. Panne du produit.	Réponse en une heure

¹ À compter du 11 novembre 2024, Cisco Defense Orchestrator changera de marque et portera désormais le nom Cisco Security Cloud Control (« SCC »). Certains documents pourront faire référence de manière interchangeable à CDO ou à SCC.

SEV-2	Incidence substantielle sur les activités commerciales. Produit défectueux.	
SEV-3	Incidence minimale sur les activités commerciales. Produit partiellement dégradé.	Réponse durant le jour ouvrable suivant
SEV-4	Aucune incidence sur les activités commerciales. Les demandes d'assistance portent sur des renseignements touchant les fonctionnalités, la mise en œuvre ou la configuration du Produit.	

3. Normes de performance

Objectif de niveau de service. La gestion du Produit est assurée par les clients par l'intermédiaire de Cisco Defense Orchestrator, sous réserve de l'Objectif du niveau de service (« SLO ») disponible dans la [Description de l'offre de Cisco Defense Orchestrator](#).

4. Protection des données

Fiche technique de confidentialité. La [Fiche technique sur la confidentialité de Cisco Hypershield](#) et la [Fiche technique sur la confidentialité de Cisco Defense Orchestrator](#) décrivent les renseignements personnels que Cisco recueille et traite dans le cadre de la fourniture du Produit.

5. Conditions particulières

5.1 Compteur et utilisation. Le prix de l'abonnement au Produit est établi en fonction de la quantité d'unités de protection achetées (la quantité achetée est appelée « droit d'abonnement »). Un minimum de 100 unités de protection est requis pour tout abonnement actif. Vous pouvez réaffecter Vos droits d'abonnement à des unités de protection aux différentes options de déploiement de produits en tout temps (p. ex., de la charge de travail d'une machine virtuelle Linux vers une appliance de machine virtuelle, etc.) et acheter des unités de protection supplémentaires pendant la durée de Votre abonnement actif. Pendant Votre abonnement actif, Cisco peut évaluer périodiquement Votre utilisation des Unités de protection en fonction de Vos Droits d'abonnement et se réserve le droit de Vous demander d'acheter des Unités de protection supplémentaires si votre utilisation dépasse votre droit d'abonnement. L'utilisation est mesurée en fonction du nombre moyen d'unités de protection déployées sur une base de 30 jours civils consécutifs pendant votre période d'Utilisation.

5.2 Modèles de déploiement et échelle

Type d'exécution	Déploiement	Coût d'une unité de protection	Spécification	Niveau
Tesseract Security Agent (exécution sur système final)	Charge de travail d'une machine virtuelle (MV) Linux	12 unités de protection par déploiement	Un agent déployé sur la charge de travail d'une machine virtuelle (MV) Linux	Essential
	Nœud Kubernetes (16 processeurs virtuels, 64 Go de RAM)	36 unités de protection par déploiement	Un agent déployé sur le nœud Kubernetes	Essential
Exécuteur sur réseau	Appliance pour machine virtuelle	36 unités de protection par déploiement	Une image virtuelle d'un point d'application du réseau	Essential

- 5.3 **Restrictions.** En plus des restrictions décrites dans le Contrat ou la Documentation, Vous n'utiliserez pas un logiciel ou une technologie pour contourner, manipuler ou déguiser Votre utilisation des Unités de protection.
- 5.4 **Tests concurrentiels.** Sans l'autorisation écrite préalable de Cisco, Vous n'êtes pas autorisé à publier ou à divulguer à des tiers les renseignements ou analyses (par ex., les résultats des tests de référence ou de tests concurrentiels) sans l'autorisation écrite préalable de Cisco.
- 5.5 **des mises à jour de logiciels.** Cisco se réserve le droit de mettre automatiquement à jour le Produit à la version la plus récente du Logiciel; cependant, Vous aurez la possibilité de planifier ou de reporter Vos mises à jour automatiques. Vous pouvez retarder les mises à jour à la condition que votre version actuelle du logiciel soit toujours prise en charge par Cisco. Vous comprenez et acceptez que le fait de retarder le passage à la plus récente version du Logiciel de solution peut présenter des risques pour la sécurité de Votre environnement et que Cisco n'est pas responsable des incidents liés à la sécurité qui résultent d'un tel retard.
- 5.6 **Avis de non-responsabilité.** Bien que Cisco déploie des efforts commercialement raisonnables pour créer des technologies de sécurité efficaces, Cisco ne déclare ni ne garantit que le produit garantira une sécurité absolue ou qu'il protégera tous Vos fichiers, vos systèmes, votre réseau ou vos points d'extrémité contre tous les logiciels malveillants, toutes les attaques malveillantes ou toute autre menace.

6. Définitions

Terme	Signification
Unité de protection	Le compteur de facturation utilisé pour décrire l'unité d'abonnement attribuable à Votre point d'exécution.
MV	MV signifie machine virtuelle.